FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité est conforme à l'annexe II du règlement (CE) n°. 1907/2006.

P46S **DATE DE PRÉPARATIO**
18oct 2010

1. IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION

P46S APPRET MEDIUM

FOND PU PIGMENTE', BLANC

UTILISATIONDE LA PRÉPARATION

Paint

IDENTIFICATION DE COMPAGNIE

COLOR INDUSTRIE
14, rue Théodule Villeret - 95130 LE PLESSIS BOUCHARD
Tek : 01 39 78 77 58 - Fax : 01 39 78 77 68pany, USA

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE

Renseignements sur le produit : tel : 01 39 78 77 58
www.color-industrie.com

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION

F, Xn, R11, R20/21
Facilement inflammable
Nocif
Facilement inflammable.
Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	No.-CEE	EC CLASSIFICATION
2,5 - 10	100-41-4	202-849-4	F;R11 Xn;R20
	Éthylbenzène		
10 - 25	1330-20-7	215-535-7	R10 Xn;R20/21 Xi;R38
	Xylène		
1 - 2,5	108-94-1	203-631-1	R10 Xn;R20
	Cyclohexanone		
1 - 2,5	557-05-1		
	Zinc Stearate		
2,5 - 10	123-86-4	204-658-1	R10 R66 R67
	Acétate de n-butyle		
10 - 25	14807-96-6		
	Talc		
10 - 25	1317-65-3		
	Calcium Carbonate		
10 - 25	13463-67-7		
	Dioxyde de Titane		

CANCÉROGÉNICITÉ

Voir la Section 11.

4. PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Aller voir un médecin.
PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.
Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.
INHALATION: Si on éprouve des problèmes de respiration aucours de l'utilisation, **QUITTER LES LIEUX** et aller à l'extérieur pour de l'air frais. Si les problèmes persistent ou surviennent plus tard, voir le médecin **IMMÉDIATEMENT**.
INGESTION: N'incitez pas la personne á vomir. Aller voir un médecin immédiatement.

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ
ETIQUETTE ROUGE -- Inflammable, point critique en dessous de 38 °C (100 °F)
TOUT MOYEN D'EXTINCTION APPROPRIÉ
Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse
TOUT RISQUE PARTICULIER RÉSULTANT DE L'EXPOSITION
Les contenants fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.
L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.
En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.
TOUT ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LE PERSONNEL PRÉPOSÉ À LA LUTTE CONTRE LE FEU
On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.
La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

6. MARCHE Á SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE
- Enlever toute source de combustion. Bien aérer.
- Se conformer aux prescriptions de sécurité (cf. § 7 et 8).

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
- Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE
- Nettoyer avec un absorbant non réactif.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION
CONTENU INFLAMMABLE. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue.
Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparution de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils éléctriques ainsi que de toute autre source de combustion.
Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'éléctricité dans le sol.
STOCKAGE
Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas en usage. Transvaser seulement dans des contenants approuvés et ayant des étiquettes complètes et convenables. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION
TOUTE PERSONNE AYANT ÉPROUVÉ DES PROBLÈMES CHRONIQUES (DE LONGUE DURÉE) DANS LES POUMONS OU DES PROBLÈMES DE RESPIRATION OU ENCORE AYANT EU, UNE FOIS DANS SA VIE, UN MALAISE CAUSÉ PAR LES ISOCYANATES, DEVRAIT SE GARDER D'UTILISER CE PRODUIT OU D'ÊTRE DANS UN ENDROIT OÙ ON L'UTILISE.
N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.
Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.
Bien se laver les mains après l'utilisation.
Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'éraflement de la couche séchée. Si la liste dans la 3e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m3 (concentration totale de poussière), 3 mg/m3 (fractionée de respiratoire).

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

CAS No.	Ingredient		STEL		TWA		
			PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
100-41-4	Éthylbenzène						
		ES	200	884	100	441	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		EU	200	884	100	442	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		FR	100	442	20	88.4	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		GB	125	552	100	441	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		IT	200	884	100	442	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		PL		350		100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		PT	125		100		

CAS No.	Ingredient		STEL		TWA		
			PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
1330-20-7	Xylène						
		ES	100	442	50	221	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		EU	100	442	50	221	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		FR	100	442	50	221	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		GB	100	441	50	220	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		IT	100	442	50	221	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		PL				100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		PT	150		100		

CAS No.	Ingredient		STEL		TWA		
			PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
108-94-1	Cyclohexanone						
		ES	20	82	10	41	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		EU	20	81.6	10	40.8	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		FR	20	81.6	10	40.8	
		GB	20	82	10	41	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		IT	20	81.6	10	40.8	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		PL		80		40	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		PT	50		20		Possibilité d'une pénétration cutanée importante

CAS No.	Ingredient		STEL		TWA	
			PPM	MG/M3	PPM	MG/M3
557-05-1	Zinc Stearate					
		FR				10
		GB		20		10

CAS No.	Ingredient		STEL		TWA	
			PPM	MG/M3	PPM	MG/M3
123-86-4	Acétate de n-butyle					
		ES	200	965	150	724
		FR	200	940	150	710
		GB	200	966	150	724
		PL		950		200
		PT	200		150	

CAS No.	Ingredient		STEL		TWA	
			PPM	MG/M3	PPM	MG/M3
14807-96-6	Talc					
		ES				2
		GB		3		1
		PL				4
		PT				2

CAS No.	Ingredient		STEL		TWA	
			PPM	MG/M3	PPM	MG/M3
1317-65-3	Calcium Carbonate					
		GB		30		10

CAS No.	Ingredient		STEL		TWA	
			PPM	MG/M3	PPM	MG/M3
13463-67-7	Dioxyde de Titane					
		ES				10
		FR				10
		GB		30		10
		PL				10
		PT				10

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 3e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Dans des conditions de sur-évaporation, on doit porter un respirateur alimenté à l'air comprimé positif (e.g. le TC19C, approuvé par NIOSH/MSHA). Si ce respirateur n'est pas disponible, un respirateur à filtre de vapeur organique et de particules, bien ajusté et approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 3e section peut être un bon substitut. Suivre les instructions du fabricant pour son mode d'emploi. Porter le respirateur pendant toute la durée de pulvérisation et jusqu' à ce que les vapeurs et la brume disparaissent. ON NE DOIT JAMAIS PERMETTRE À PERSONNE D'ALLER DANS UN ENDROIT ÒU CE PRODUIT EST UTILISÉ SANS AVOIR LE MÊME RESPIRATEUR DE PROTECTION RECOMMANDÉ POUR LES PEINTRES.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche sechée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

PROTECTION DES MAINS

Afin d'éviter tout contact avec la peau, porter les gants recommandés par le fournisseur des gants offrant une protection contre les substances indiquées dans la Section 3.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunetttes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

Utiliser une crème protectrice sur la partie du corps exposée.

AUTRES PRÉCAUTIONS

On doit mélanger ce produit avec d'autres avant de l'utiliser. Avant d'ouvrir les contenants, BIEN LIRE ET SUIVRE LES AVERTISSEMENTS SUR LES ETIQUETTES DE TOUS LES COMPOSANTS.

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT

BLANC liquid

ODEUR

Paint

POIDS DU PRODUIT	1436 g/l	11,99 lb/gal
DENSITÉ	1,44	
POINT D'ÉCLAIR	13,9 °C	(57 °F) PMCC
LIMIT D'EXPLOSIVITÉ, INFÉRIEURE	1,0 %	
LIMIT D'EXPLOSIVITÉ, SUPÉRIEURE	8,1 %	
COURBE D'ÉBULLITION	123 - 160 °C	255 - 320 °F
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	50%	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus lent que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

MATIÈRES À ÉVITER

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanentes du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

À partir de données expérimentales provenant d'études suffisantes mendées chez les animaux et d'études insuffisantes menées chez humains, l'éthylbenzène est classifié par le CIRC comme étant possiblement carcinogène chez les humains (group 2B). On a constaté une augmentation de certains types de cancer, y compris des tumeurs du rein chez les rats et des tumeurs du poumon et du foie chez les souris, lorsque ces animaux ont été exposés à l'inhalation de concentrations élevées d'éthylbenzène à long terme. Toutefois, ces effets n'ont pas étéobservés chez les animaux exposés à de plus faibles concentrations d'éthylbenzène. Jusqu'à présent il n'y a aucune preuve suggérant que l'éthylbenzène provoque le cancer chez les humains.

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) estime que ses experts disposent d'indications suffisantes pour affirmer que le dioxyde de titane provoque le cancer chez le rat (monographie vol. 93). Le CIRC le classe cancérogène possible pour l'homme (catégorie 2B), mais les études effectuées chez l'humain n'évoquent pas de lien entre l'exposition professionnelle au dioxyde de titane et

l'augmentation du risque de cancer. D'après un sommaire du CIRC sur le dioxyde de titane, "Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane se lie à d'autres substances, comme la peinture."

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ
P.D.
MOBILITÉ
P.D.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION
P.D.
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ
P.D.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act"(RCRA) 40 CFR 261.
On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.
Incinérer dans un endroit approuvé. Ne pas incinérer les contenants fermés. Respecter les lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

14. DONNÉES SUR LE TRANSPORT

IMO
UN1263, PAINT, CLASS 3, PG II, (14 C c.c.), EmS F-E, S-E, ADR (D/E)
ADR
UN1263, PAINT, 3, PG II, ADR (D/E)
IATA
UN1263, PAINT, 3, PG II

15. DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE SELON LES DIRECTIVES CE 1999/45/CE

SYMBOLES DE DANGER

F

Facilement inflammable

Xn

Nocif

PHRASES R

R11 Facilement inflammable.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

PHRASES S

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles Ne pas fumer.
S2 Conserver hors de portée des enfants.
S23 Ne pas respirer les vapeurs.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

16. AUTRES DONNÉES

TEXTE DES PHRASES R MENTIONNÉES SOUS L'ARTICLE 3.

R10 Inflammable.
R11 Facilement inflammable.
R20 Nocif par inhalation.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R38 Irritant pour la peau.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Cette fiche de données de sécurité est conforme à l'annexe II du règlement (CE) n°. 1907/2006.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune guarantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.